

Communiqué / 1^{er} septembre 2021

**DEGROUX BRUGERE CONSEILLE LES ASSOCIES DU GROUPE PATRIMMOFI DANS
LE CADRE DE SA RESTRUCTURATION ACTIONNARIALE ET
L'ENTREE D'ANDERA PARTNERS**

Le cabinet Degroux Brugère a accompagné les actionnaires du Groupe PatrimmoFi, spécialisé dans la gestion privée, à l'occasion de la restructuration de son capital et la prise de participation d'Andera Partners.

Le Groupe PatrimmoFi, dont les encours sous gestion devraient atteindre 900 M€ à la fin de l'année, a bénéficié d'un fort dynamisme dans ses collectes tout en menant une politique active de croissance externe, réalisant cinq opérations en quatre ans.

L'entrée au capital d'Andera Partners permettra de poursuivre cette stratégie afin de compléter l'offre d'expertise et d'étoffer le maillage territorial du Groupe PatrimmoFi.

L'équipe Degroux Brugère était composée de Augustin Fleytoux et Justine Ricaud, sur les aspects corporate, et Frédéric Hennes et Marguerite Galois-Boyé, sur la structuration fiscale.

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- transactionnel, *LBO/Private equity, venture capital*,
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- droit social,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 10 associés et une quinzaine de collaborateurs.